

04/04/2018

## Communiqué de prévision de dépassement du seuil d'alerte sur persistance

<b>Polluant(s) en cause</b>	<b>Particules fines de moins de 10 micromètres de diamètre.</b> Présence de brumes de « poussières du Sahara » dans l'atmosphère de la Guyane.
<b>Zones concernées</b>	<b>Stations de l'île de Cayenne et de Kourou</b>
<b>Prévision de seuil dépassé</b>	<b>Seuil d'alerte sur persistance : au moins 50 µg/m<sup>3</sup> de moyenne journalière sur 3 jours constatés</b>
<b>Commentaires</b>	<b>Légère amélioration prévue pour demain jeudi 05 avril mais nous serons encore en dépassement de seuil, la procédure d'alerte évoluera en alerte sur persistance.</b>
<b>Prévisions</b>	Météo France annonçant un regain des précipitations pour vendredi, une sortie d'alerte est possible.

### Recommandations sanitaires

**Aux personnes sensibles et vulnérables** (nourrissons, personnes âgées, asthmatiques, allergiques, déficients respiratoires chroniques, insuffisants cardiaques, femmes enceintes), **nous recommandons de :**

- éviter les déplacements sur les axes routiers et à leurs abords, notamment aux périodes de pointe.
- éviter les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur jusqu'à la fin de l'épisode. Reporter les activités qui demandent le plus d'effort.
- privilégier les activités calmes dans les établissements recevant de jeunes enfants.
- prendre conseil auprès de votre pharmacien ou consultez votre médecin en cas de gêne respiratoire ou cardiaque (essoufflement, sifflements, palpitations, ...).

**Nous recommandons à la population générale de :**

- réduire les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions) en plein air ou en intérieur jusqu'à la fin de l'épisode
- prendre conseil auprès de votre pharmacien ou consultez votre médecin en cas de gêne respiratoire ou cardiaque (essoufflement, sifflements, palpitations, ...).

### Recommandations comportementales

**Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :**

- ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abatti ;
- privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...)
- éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).